



**PRÉFET  
DE LA  
CÔTE-D'OR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Registre public d'accessibilité de la préfecture de la Côte-d'Or

49, 53 et 55  
rue de la Préfecture  
21000 Dijon



Au vu de la réglementation relative à l'accessibilité d'un Etablissement Recevant du Public (ERP), les bâtiments de la préfecture de la Côte-d'Or (ERP 5ème catégorie) sont accessibles au public et répondent aux besoins suivants :



Bâtiment **49**, rue de la préfecture - Dijon

(Bureaux administratifs + Hôtel du Préfet)

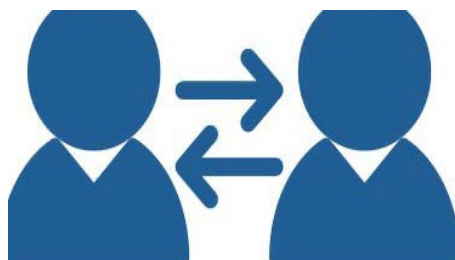
Bâtiment **53**, rue de la préfecture - Dijon

(Bureaux administratifs)

Bâtiment **55**, rue de la préfecture - Dijon

(Bureaux administratifs)

Ce registre est à votre disposition pour une consultation sur place.



Le personnel de l'accueil général est à votre écoute et reste à votre disposition pour toute aide éventuelle concernant vos démarches administratives ou vos déplacements dans le bâtiment en question.

## S O M M A I R E

1 - RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR L'ETABLISSEMENT

2 - LES MODALITES DE L'ACCUEIL

3 - LES ACCES et CIRCULATION DES BATIMENTS 49, 53 ET 55, RUE DE LA PREFECTURE

4 - LES EQUIPEMENTS D'ACCESSIBILITE

## 5 - LES PRESTATIONS DE SERVICE

### 1 – RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR L'ETABLISSEMENT

<u>Raison sociale :</u>	Préfecture de la Côte-d'Or
<u>Adresses physique(s) :</u>	49, 53 et 55, rue de la Préfecture -Dijon
<u>Adresse postale :</u>	53, rue de la Préfecture 21041 Dijon Cedex
<u>Téléphone :</u>	03.80.44.64.00
<u>Courriel :</u>	Merci d'utiliser le formulaire de contact dédié ( <a href="http://www.cote-dor.gouv.fr">http://www.cote-dor.gouv.fr</a> )
<u>Site internet :</u>	( <a href="http://www.cote-dor.gouv.fr">http://www.cote-dor.gouv.fr</a> )
<u>Nom du représentant :</u>	Le préfet de la Côte-d'Or

L'établissement possède-t-il plusieurs niveaux (étages et sous-sol) ? : oui

Existe-t-il un registre de sécurité ? : oui

## 2 - MODALITES DE L'ACCUEIL

Pour toute démarche administrative, le public accède directement à l'accueil général de la préfecture situé au 53, rue de la Préfecture.

Ce dernier est ouvert, sans rendez-vous, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00 (excepté le vendredi 16h30).

S'agissant des démarches liées aux titres pour les étrangers auprès du service de l'immigration (séjour, naturalisations et asile), le public est orienté vers l'accueil général de la Cité administrative Dampierre au 6, rue Chancelier de l'Hospital à Dijon. Ce bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite.

### 3 – ACCES ET CIRCULATION

#### Accès au bâtiment sis 49, Rue de la Préfecture

##### ACCES DEPUIS L'EXTERIEUR :

La personne à mobilité réduite (PMR) accède au bâtiment 49, rue de la préfecture (classé Monument Historique) par le portail automatisé et sous le contrôle du poste de police (présence physique en permanence/caméra de rue).

La PMR, si véhiculée, peut, si elle le souhaite stationner dans la Cour Jean Moulin (Cour d'Honneur) du bâtiment 49.

Si la PMR n'est pas véhiculée, l'agent de police actionne l'ouverture du portail électrifié et permet à la PMR en fauteuil d'entrer (se mettre à l'abri) sous le porche sis 49, rue de la Préfecture puis contacte l'agent de la préfecture en charge d'accompagner la PMR à l'intérieur des locaux (bureaux , salle de réunion).

##### CIRCULATION DANS LE BATIMENT ET ACCES AUX SERVICES DANS LES ETAGES :

Les services dans les bureaux administratifs (bureaux du Cabinet du Préfet situés en rez-de-chaussée et Direction de la sécurité au 1<sup>er</sup> étage) sont accessibles uniquement au rez-de-chaussée. Les agents de la Direction des sécurités se mettront à la disposition de la PMR au niveau inférieur.

L'accès à la partie ancienne du bâtiment 49, soit l'Hôtel du Préfet, un élévateur pour les PMR en fauteuil roulant permet de franchir un escalier de plusieurs marches. Cet équipement est situé dans la circulation principale, à proximité de la toilette réservée aux PMR et permet d'accéder au bureau du préfet ou du directeur de Cabinet du préfet.

Les salles de réunion (Salle Eiffel,...) et espaces ouvert (Hall d'Honneur/ Salon Rotonde) sont également accessibles, nécessitant la mise en place de rampes amovibles (valise transportable) pour franchir de nouveau des petites marches (x2).

##### ACCES AUX SANITAIRES :

Le bâtiment sis 49, rue de la Préfecture est équipé d'une toilette PMR, située à proximité de l'élévateur pour la PMR se déplaçant en fauteuil roulant.



## Accès au bâtiment sis 53, Rue de la Préfecture

### ACCES DEPUIS L'EXTERIEUR :

La personne à mobilité réduite (PMR) accède au bâtiment sis 53, rue de la Préfecture par l'entrée sise 53 bis, rue de la Préfecture (passage des Côte-d'Oriens) à 10 mètres de l'entrée principale (rampe), indiquée par une signalétique murale.

L'agent depuis l'accueil, via un vidéo-portier, actionne l'ouverture d'un portillon métallique (grille du passage) et ensuite une porte électrifiée donnant directement l'accès au bâtiment en question (bureaux et salle de réunion Carnot).

Le hall d'accueil est équipé d'une toilette PMR et le guichet d'accueil d'une tablette adaptée aux personnes accédant en fauteuil roulant.

### CIRCULATION DANS LE BATIMENT ET ACCES AUX SERVICES DANS LES ETAGES :

Les directions situées aux différents niveaux (Secrétariat général (SG), le Secrétariat général commun départemental (SGCD), la Direction de la Coordination des politiques et de l'appui territorial (DCPAT)) sont accessibles aux PMR via l'ascenseur situé à proximité de la porte automatisée (double-porte) donnant accès directement au bâtiment.

L'ascenseur intérieur dispose d'un miroir et d'une rampe pour faciliter les manœuvres en fauteuil. Ce dernier est équipé d'un tableau de commande avec des touches en braille, d'un téléphone en cas d'urgence et d'une assistance vocale indiquant les niveaux où l'ascenseur stationne.

Si le service est provisoirement inaccessible par l'ascenseur (panne ou maintenance), la personne est reçue dans un bureau ou une salle de réunion située au rez-de-chaussée voire dans le bâtiment sis 55, rue de la Préfecture, jouxtant le bâtiment sis 53, rue de la Préfecture. L'agent qui a reçu l'utilisateur, le raccompagne jusqu'à la sortie du bâtiment.

### ACCES AUX SANITAIRES :

Le bâtiment n°53 est équipé de deux toilettes PMR, une première se situant à l'accueil général et une seconde au deuxième niveau.





## Accès au bâtiment sis 55, Rue de la Préfecture

### ACCES DEPUIS L'EXTERIEUR :

La personne à mobilité réduite (PMR) accède au bâtiment sis 55, rue de la Préfecture par la rampe d'accessibilité donnant accès directement au rez-de-chaussée du bâtiment. L'agent accueillant la PMR doit aller à sa rencontre afin de lui ouvrir la porte vitrée sous contrôle d'accès.

### CIRCULATION DANS LE BATIMENT ET ACCES AUX SERVICES DANS LES ETAGES :

Les directions situées aux différents niveaux (Secrétariat général des Affaires Régionales, SG), le Secrétariat général (Assistances sociales -départementale et régionale) sont accessibles aux PMR via l'ascenseur situé dans la circulation principale, mi-chemin.

L'ascenseur intérieur permet d'accéder à tous les niveaux et est équipé d'un tableau de commande avec des touches en braille, d'un téléphone en cas d'urgence et d'une assistance vocale indiquant les niveaux où l'ascenseur stationne. Ce dernier dispose d'un miroir et d'une rampe pour faciliter les manœuvres en fauteuil.

Si le service est provisoirement inaccessible par l'ascenseur (panne ou maintenance), la personne est reçue dans un bureau ou une salle de réunion située au rez-de-chaussée voire dans le bâtiment sis 53, rue de la Préfecture, jouxtant le bâtiment sis 55, rue de la Préfecture. L'agent qui a reçu l'utilisateur, le raccompagne jusqu'à la sortie du bâtiment.

### ACCES AUX SANITAIRES :

Le bâtiment n°53 est équipé de toilettes PMR à chaque niveau.



## 4- LES EQUIPEMENTS D'ACCESSIBILITE

Une personne à l'accueil général est à disposition des PMR pour faciliter :

- l'accès aux bâtiments de la préfecture ;
- l'accès à l'ascenseur intérieur des bâtiments aux 53 et 55, rue de la préfecture ;
- l'accès à l'élévateur PMR situé dans le bâtiment au 49,rue de la préfecture ;
- l'accès à la Salle Carnot (bâtiment 53), au hall d'Honneur (bâtiment 49/ Hôtel du Préfet) via la mise en place de rampe amovible en aluminium (valise transportable) ;

Aménagements intérieurs (signalétique..):

- nez de marche, bande d'appel à la vigilance et bandes contrastées sur la première et dernière marche dans les bâtiments sis 49,53 et 55, rue de la préfecture ;
- les platines d'appel des ascenseurs intérieurs sont en braille.

Ces équipements font l'objet d'un suivi d'entretien et de maintenance régulier par le Secrétariat Général Commun de la Côte-d'Or – Service Logistique Immobilier (suivi de la maintenance in situ) et Service Achat/Budget (suivi de contrat de maintenance).

## 5- LES PRESTATIONS DE SERVICE

### Prestations matérielles

Les personnes disposent des moyens et matériels mis à disposition du public aux bâtiments sis 49, 53 et 55,rue de la Préfecture : photocopieur, bonbonne d'eau.

### Prestations d'accompagnement

A l'accueil général du bâtiment sis 53,rue de la Préfecture, le guichet d'accueil est équipé d'une tablette basse pour la PMR.